



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Annexe 1

Election **à la Municipalité**
Législature 2021-2026 – 7 mars 2021 (1^{er} tour)

SIGNATAIRES (PARRAINS) DE LA LISTE :

	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Adresse	NPA et lieu	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	1092 – Belmont
2	1092 – Belmont
3	1092 – Belmont
4	1092 – Belmont
5	1092 – Belmont
6	1092 – Belmont

- Chaque liste de candidats doit être appuyée par **au moins trois** personnes ayant le droit de vote dans la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'une liste de candidats.
- On ne peut parrainer qu'une seule liste pour la même élection. En revanche, on peut parrainer une liste sur laquelle on est soi-même candidat.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.